

# Commune de MESNOIS

## Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt, **le vendredi 05 mars 2021 à** 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24/02/2021, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Mme GAUTHIER PACOUD Sandrine, Maire.

**Etaient présents :** CACHOT Jean 1<sup>er</sup> adjoint, CABUT Danielle 2<sup>ème</sup> adjointe, PEAN Franck 3<sup>ème</sup> adjoint, BAIGUE Xavier, BERREZ Serge, BERTHET Audrey, PETITCOLAS Alain, RINGENBACH Sandra, ROUSSEL Frédéric, SORNAY Jean-Paul, conseillers.

**Absente excusée :** RINGENBACH Sandra

**Secrétaire de Séance :** PETITCOLAS Alain est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

### **1. Approbation du compte-rendu du conseil du 03 décembre 2020 :**

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

### **2. Point par le 1<sup>er</sup> adjoint sur les dossiers bois/forêt et travaux communaux :**

#### **2.1. Délibération ONF – lutte contre les scolytes**

L'Etat a mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés. L'ONF s'est vu confier une mission de regroupement de l'offre de bois à commercialiser pour une meilleure efficacité sanitaire et économique. Afin de bénéficier de ce dispositif, il convient de constituer un dossier de demande d'aide et à cette fin de signer une convention avec l'ONF.

Le Conseil demande un complément d'informations, un représentant de l'ONF sera convié au prochain conseil.

La signature de la convention avec l'ONF est validée à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

#### **2.2. Achat parcelle ZD38 au Groupement Forestier des Ecollets**

Le conseil avait validé le projet l'achat de cette parcelle et une proposition d'acquisition a été faite en ce sens au groupement des Ecollets qui vient de donner une réponse positive. Le prix de 2 500€ a été retenu et il convient de délibérer pour permettre cette acquisition.

Le conseil valide l'acquisition de la parcelle ZD38 au prix de 2 500€, frais d'acte à la charge de la commune.

Le projet d'achat est validé à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention.

### **3. Point par la deuxième adjointe sur les dossiers affaires sociales, vie associative, espaces verts et communication :**

Ce point sera abordé ultérieurement (toujours en attente du devis paysagiste).

### **4. Point par le 3<sup>ème</sup> adjoint sur les dossiers eau et réseaux :**

4.1. Compte rendu de la visite de la société ED-Tech pour la protection incendie ;

Vérification des poteaux incendie :

Mesnois : La disposition poteaux est cohérente. Nécessité d'installer une canne sur la citerne vers l'abris bus : devis de 1 578 € ED Tech. Un panneau informant de la présence de la citerne sera installé.

Thuron : Tous les poteaux (4) sont en fonctionnement. Un devis a été sollicité pour le remplacement de la conduite rue des Craies, qui a cédée lors du branchement de la maison Coulon.

Buron : Le poteau côté route nationale est abimé, il faut compter 500 € pour le réparer ou 3 000 € pour le remplacer : il sera réparé car encore en bon état. Le poteau installé auprès de la ferme du Gaec du Buronnet sera réintégré dans le patrimoine communal dès validation par le SDIS.

Rières Mesnois : Cette zone n'est pas suffisamment protégée. En attente du diagnostic SDIS , notamment pour New Holland, 2 possibilités :

- Installation d'une citerne de 120 à 160 m<sup>3</sup> (30 000 €)
- Installation d'un poteau avec extension du réseau d'eau.

## 5. CA-CDG-BUDGET :

### 5.1. Compte administratif 2020.

M Jean Cachot présente le compte administratif dressé par Mme le maire.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL M14</b>						
Résultats reportés .....	0	192 887	17 788	0		175 099
Affectation	0	0	100 000	0	0	-100 000
Opérations de l'exercice.....	106 563	133 271	23 231	145 696	129 794	278 967
<b>TOTAUX</b>	106 563	133 271	123 231	145 696	129 794	354 067
<b>Résultats de clôture.....</b>	0	26 708	-22 465	0	0	224 272
Reste à réaliser .....			8 780	0	8 780	0
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>26 708</b>	<b>-13 685</b>			<b>215 492</b>
<b>COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE M49 Eau &amp; Assainissement</b>						
Résultats reportés.....	0	13 691	0	10 799		24 490
Opérations de l'exercice.....	29 814	27 313	5 843	10 331	35 657	37 644
<b>TOTAUX</b>	29 814	41 004	5 843	21 130	35 657	62 134
Résultat de clôture.....	0	11 190	0	15 287	0	26 477
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>11 190</b>		<b>15 287</b>		<b>26 477</b>

(Mme le maire ne participant pas au vote)

Le compte administratif 2020 est approuvé à 9 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

### 5.2. Compte de gestion 2020

Présentation est faite des comptes de gestion de l'exercice 2020 dressés par le receveur.

Les comptes de gestion 2020 sont approuvés à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

### 5.3. Budget 2021 et affectation de résultat

Dépenses prévues au budget :

- Travaux de la mairie : 80 000 € + 2 000 € mobilier-subventions correspondantes : 23 220€
- Voie douce : 35 340 € travaux - 8 835 € subventions
- Voierie VC5 : 67 000 € travaux -16 000 € subventions
- Autres dépenses de voierie : 10 000 €
- Divers : désamiantage 2 000 € ; paysagiste 5 000 € - imprimante 500 € - Défense incendie 6 800 €
- Achats/vente parcelles bois : 5 000 € - Echange Lagarde
- M49 : 750 € nouveau compteur captage + nettoyage réservoir

Les budgets 2021 sont approuvés à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

### 5.4. Subventions aux associations :

Peuples solidaires	100€	Chorale Clairpontoise	50€
Sclérose en plaque	50€	Foyer rural Val de l'Ain	50€
Souvenir Français	50€	Jurazik	0€ (projets annulés Covid-19)
ADMR	100€ + 100€	Les amis du colibri	50€
Amicale des donateurs de sans	50€	Association maison des parents	50€
Aide humanitaire	50€	Amis de la rivière d'Ain	50€
Beauregard en fête	500€	Club des anciens PDP	50€
Tennis club de Clairvaux	80€(soit 20€/ adhérent de Mesnois)		

Les subventions aux associations sont approuvées à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

## 6. Communauté de Communes :

### 6.1. PADD du PLUi secteur petite montagne ;

Terre d'Emeraude Communauté demande à ce que les orientations générales du PADD du PLUi secteur petite montagne soient débattues en conseil.

Après présentation du dossier,

Le conseil approuve le PADD à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

## 7. Questions diverses :

- Dossier voie douce Rières/Thuron :

Il est possible de demander une subvention au Conseil Départemental.

Le conseil accepte cette proposition à 10 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention

- L'enlèvement de la voiture épave à Buron revient à environ 200 € à la commune.

- Dossier décharge sauvage/ présence d'amiante : Faire un courrier au PNR

La séance a été levée à 21h30

Le Maire,  
Mme Sandrine Gauthier Pacoud

Le secrétaire de séance,  
M Alain PETITCOLAS